
Malgré les coupures de Québec et d'autres enjeux majeurs, la Ville de Gaspé conservera l'un des comptes de taxes les plus compétitifs de la province compte tenu de sa taille

Gaspé, le 22 décembre 2014 – Malgré les coupures imposées par le gouvernement du Québec pour une deuxième année d'affilée, la Ville de Gaspé conservera l'un des comptes de taxes les plus compétitifs de la province compte tenu de sa taille. Effectivement, le compte de taxe moyen pour une résidence augmentera cette année de 80 \$, pour s'établir en moyenne à 1 718 \$ pour une résidence évaluée à 155 600 \$. Comparativement aux municipalités de même taille dans la province, le compte de taxes moyen pour une résidence est 42 % moins élevé à Gaspé.

Il est important de noter qu'un nouveau rôle d'évaluation triennal entre en vigueur en 2015 à Gaspé, faisant en sorte que la valeur moyenne des propriétés résidentielles augmente de 19,7 %. En contrepartie, la Ville diminue son taux de base de taxation de 66,7 ¢ à 58 ¢ du 100 \$ d'évaluation, soit une baisse de 13 %.

« L'exercice budgétaire de 2015 a été difficile, pour ne pas dire pénible. Les coupures du gouvernement provincial dans ses transferts aux municipalités durant les deux dernières années représentent 1,9 million \$ en moins dans les coffres de la municipalité, soit 8,2 % du budget de 2015. Il est évident que nous devons faire des efforts considérables afin de limiter la hausse de taxation pour les citoyens de la municipalité. Nous avons dû à la fois couper les services et l'aide aux organismes, utiliser une partie de notre surplus, et aller chercher d'autres revenus afin de demander un effort raisonnable aux citoyens de la ville », a mentionné le maire de Gaspé.

La Ville de Gaspé a été touchée plus durement que beaucoup d'autres municipalités au Québec par la diminution du taux de remboursement de la T.V.Q. et par la baisse des paiements en lieu de taxes décrétée par le gouvernement du Québec. Ces coupures représentent 2,6 % du budget de 2015 de Gaspé, comparativement à 1,6 % pour Rimouski, 1,5 % pour Matane, Québec et Montréal.

« La Ville de Gaspé a écopé durement des coupures de transfert de la part du gouvernement du Québec. Sans ces coupures, nous aurions pu présenter un budget avec une hausse de taxes limitée au coût de la vie. Malheureusement, nous devons demander un effort supplémentaire aux citoyens de 4,9 % cette année. Malgré cette hausse, il est important de rappeler que le compte de taxes moyen à Gaspé est dans la moyenne gaspésienne et beaucoup moins élevé que la grande majorité des municipalités de la même taille au Québec. Il est aussi important de dire que nous avons coupé 4,2 % des dépenses compressibles sur notre budget », a tenu à rappeler le maire Côté.

En 2015, la Ville de Gaspé effectuera un exercice afin de revoir l'ensemble des services, des infrastructures et des choix de développement qui se présenteront, dans l'optique d'optimiser l'efficacité des pratiques en place afin de diminuer certaines dépenses. Cet exercice laissera une place au citoyen qui sera consulté dans cette démarche.